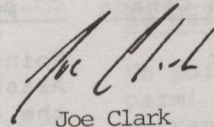


Si la proposition qui précède recueille l'agrément du gouvernement du Canada, j'ai en outre l'honneur de proposer que la présente Note et votre Note de réponse indiquant tel agrément soient considérées comme constituant entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse."

J'ai l'honneur de confirmer que le contenu de la Note ci-dessus agréé au gouvernement du Canada, et que ladite Note ainsi que l'Annexe qui y est jointe et la présente réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de ce jour.

Je saisis cette occasion pour vous présenter, Excellence, les assurances de ma très haute considération.



Joe Clark

Le Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures